



Une aide pour le credit a la consommations !!

Par christ1905

bonsoir !!

mon ex mari et moi on avait des credits de consommation en commun ..

divorcé on se les aient partager pour regulariser ces prets ..

au mois de décembre , il decede !!

ne voulant pas laisser ses prets aux enfants pour les regulariser !!

je les reprends et demande pour faire fonctionner les assurances décès de ses prets pour une partie même partiel.

un service de credits m'a dit que l'assurance décès marchent pas ??

dois je payer ou il y a t'il un moyen pour regulariser la situation sachant que je veux pas que c'est les enfants qu'ils ont a les payer ..merci